

Les dates à retenir des prochaines actions OCCE

N° 8
2 février 2026

Osons la poésie 2026

« Qu'est ce que le mouvement ? »

« Pourquoi bougeons-nous ? »

« Qu'est ce qui se déplace ? »

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au
7 février 2026.

Informations et inscription en ligne



Dans le cadre de l'action : **Osons la poésie**
Nous vous proposons une vente de quelques livres de la collection « dancer » (édition : quadrille) qui allient danse et nuances de mots.
Ces livres sont dans nos bureaux.
N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressées.



Qu'est-ce que le mouvement ?
Pourquoi bougeons nous ? Qu'est-ce qui se déplace ?



Ecole en poésie 2026

C'est un label que propose l'OCCE pour toute classe désireuse de s'inscrire dans une dynamique de développement de la poésie.

La démarche est la suivante :

- Les classes et écoles complètent la Charte ([remplir le dossier de candidature en ligne](#)) dans laquelle elles choisissent leurs « items » puis l'envoient à l'OCCE et au [Printemps des Poètes](#).
- Après obtention du label qui est adressé par simple courrier (tout au long de l'année), le projet se décline dans la classe, l'école ou l'établissement.
- Au terme de l'année scolaire, des "traces" de l'action sont collectées (écrites, sonores, visuelles, plastiques, informatiques...) puis valorisées.



T. 03 39 28 01 36 / 07 66 94 02 99
E. ad70@occe.copp
Site. <https://ad70.occe.coop>
rte de Verdun
70 000 VESOUL



T. 03 84 22 57 26
E. ad90@occe.coop
Site. <https://ad90@occe.coop>
10 rue de Londres
90 000 BELFORT



N° 8
2 février 2026

Des rencontres autour de l'Ecole dehors

Prochaine rencontre :
Le mercredi 4 février
à l'école maternelle de Valdoie Centre

[Inscription en ligne](#)

Informations aux mandataires

Action Coup de pouce !

Vous avez un projet coopératif pour votre classe ou votre école ? Vous pouvez demander à l'OCCE 90 une aide financière.

Le projet présenté doit être coopératif dans ses objectifs et sa démarche et doit impliquer les élèves dans sa conception et sa réalisation.

Pour cela, un dossier est disponible sur notre site : "coup de pouce", il est à renseigner et à nous envoyer.

Les membres du conseil d'administration de notre association étudieront votre demande et décideront de l'aide attribuée.

En 2024/2025, une dizaine de classes a pu en bénéficier.